

Lafarge

[Accueil](#) / [BATIDISTRIBUTION](#) / [Fournisseurs](#) / [Chimie du bâtiment](#)

Le plan Développement Durable 2020 de Lafarge

Début juin, le groupe Lafarge a entamé une nouvelle étape dans sa politique sociétale avec le lancement du programme Ambitions Développement Durable 2020. Engageant le groupe sur les trois volets du développement durable (social, économique et environnemental), il s'inscrit dans la continuité du plan 2007-2012 au terme duquel Lafarge a atteint son engagement clé à savoir la réduction de 20% des émissions nettes de CO2 par tonne de ciment produite. Fort de cette expérience, le groupe entend désormais aller plus loin et a fixé 34 objectifs chiffrés dont neuf prioritaires, à savoir réduire de 33% les émissions de CO2 par tonne de ciment (par rapport à 1990) ; utiliser 50% de combustibles non fossiles dans les cimenteries d'ici à 2020 (dont 30% de biomasse) ; fabriquer 20% de ses bétons avec des matériaux réutilisés ou recyclés ; atteindre zéro accident mortel et éviter les accidents du travail pour les collaborateurs et sous-traitants ; nommer des femmes à 35% des postes de direction ; consacrer un million d'heures au volontariat chaque année pour contribuer à des projets sélectionnés localement ; développer un plan de création d'emplois locaux dans 75% des pays où Lafarge est présent ; faciliter l'accès à un logement abordable et durable pour deux millions de personnes ; générer un chiffre d'affaire de trois milliards d'euros par an en produits et services durables.

Disponibles sur le site Internet du groupe, ces objectifs sont le fruit d'un important travail collectif qui a mobilisé pendant dix-huit mois, les collaborateurs et managers des unités opérationnelles du groupe mais aussi des institutions comme WWF, Care ou encore le Conseil Consultatif International.